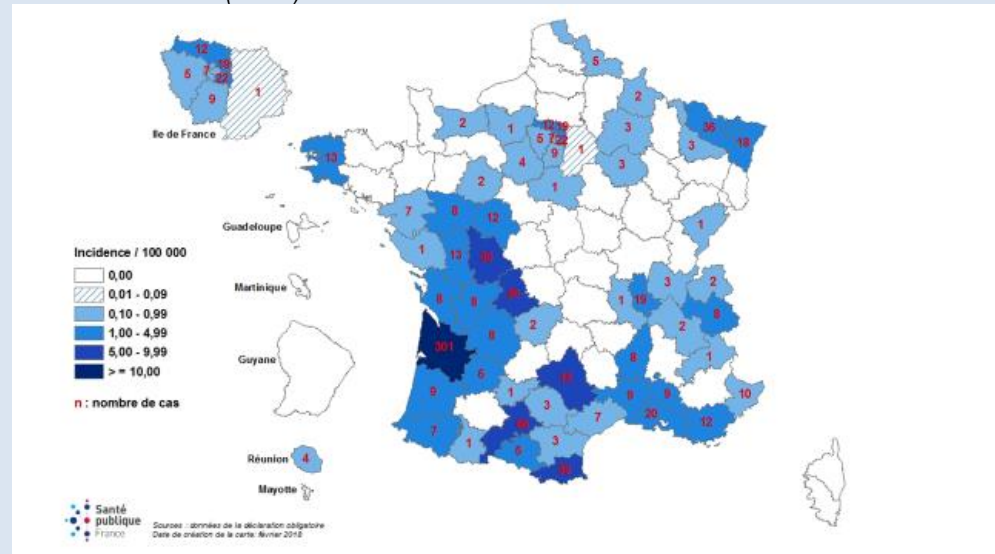


Point sur la situation épidémiologique de la rougeole au 27/02/2018 en région Occitanie

POINT NATIONAL AU 20 FEVRIER 2018

Au 20 février 2018, avec 429 cas déclarés depuis le début de l'année, l'incidence a été multipliée par 7 comparativement à celle observée sur la même période en 2017, en lien avec un important foyer épidémique en Nouvelle - Aquitaine (70% des cas déclarés) qui persiste depuis novembre 2017. Dix neuf cas ont dû être hospitalisés dans un contexte de pneumopathie sévère, dont 6 en réanimation. Parmi ces derniers cas, une jeune femme, non vaccinée, est décédée à l'âge de 32 ans, portant à 21 le nombre de décès par rougeole depuis 2008. De plus, un cas de rougeole néonatale a été déclaré chez un nouveau-né d'une femme enceinte non vaccinée, né prématurément à 33 semaines d'amménorrhée. Plusieurs foyers de cas groupés sont actuellement signalés dans des communautés précaires peu ou non vaccinées, mais aussi dans des crèches, des établissements scolaires et des établissements de soins.

Figure 1 : Distribution géographique des cas déclarés et de l'incidence au cours des 12 derniers mois du 17/02/17 au 16/02/18 (n=885)

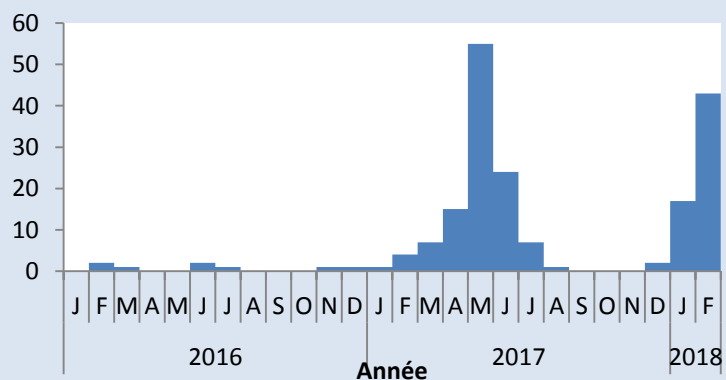


<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole/Points-d-actualites/Epidemie-de-rougeole-en-France.-Actualisation-des-donnees-de-surveillance-au-20-fevrier-2018>

RECRUESCENCE DES CAS DE ROUGEOLE EN OCCITANIE

En Occitanie, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, 116 cas de rougeole ont fait l'objet d'une déclaration obligatoire (DO) à l'ARS Occitanie et ont été validés par Santé publique France. Depuis janvier 2018, 60 cas ont été validés (figure 2). Parmi ces 60 cas de 2018, 27 cas sont des cas cliniques, 17 des cas confirmés et 17 des cas épidémiologiques. Ce qui témoigne d'une circulation virale active dans la région.

Figure 2 : Distribution mensuelle des cas rougeole en région Occitanie du 01/01/2016 au 27/02/18, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance

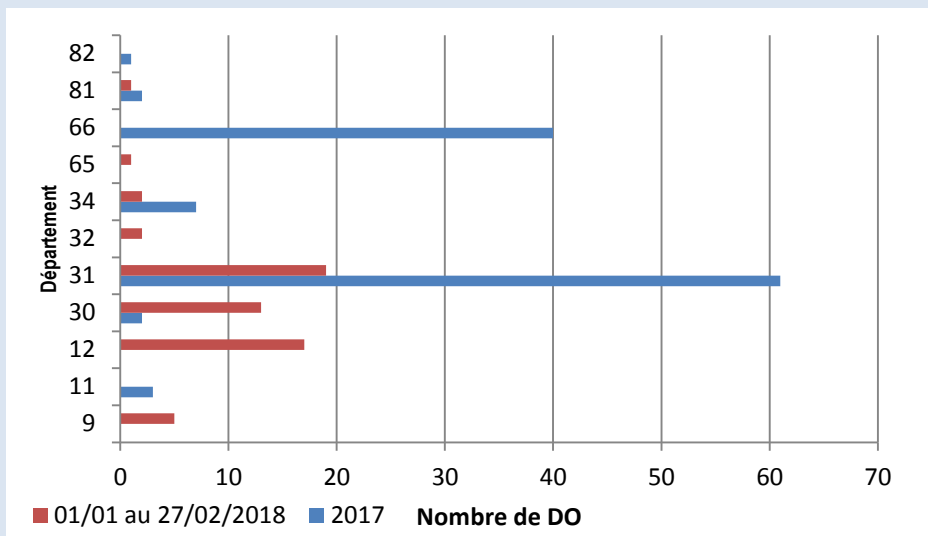


En 2017, la région Occitanie a été la première région touchée (avec un taux d'incidence de 1,99 cas / 100 000 habitants) suivie de la région Nouvelle-Aquitaine, Grand Est et Ile-de-France. En 2018, l'Occitanie est la deuxième région touchée après la Nouvelle-Aquitaine.

Répartition par département et classes d'âge

Depuis le 1^{er} janvier 2017, 2 départements ont été particulièrement touchés : la Haute-Garonne avec 80 cas (5,9 cas / 100 000 habitants), et les Pyrénées-Orientales avec 40 cas (8,4 cas / 100 000 habitants) (figure 3).

Figure 3 : Distribution par département du nombre de cas de rougeole en région Occitanie - année 2017 et début 2018, Source : Déclaration obligatoire – SpFrance

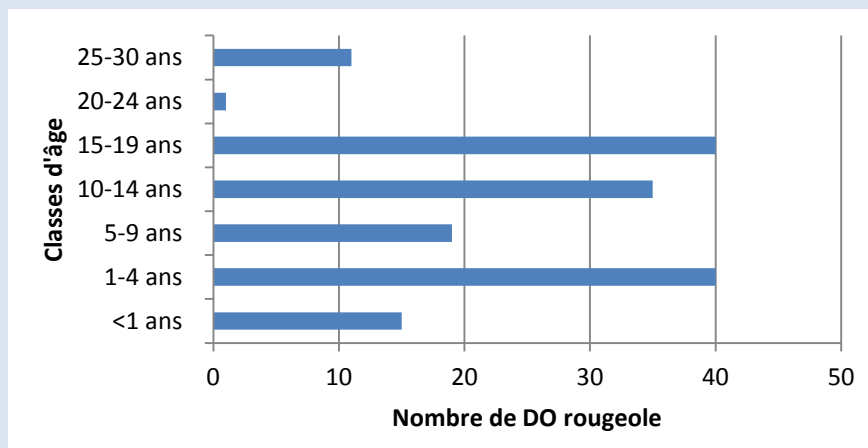


En 2018, la répartition par département des DO de rougeole montre que trois départements sont principalement concernés et représentent 82% des cas de rougeole de la région : l'Aveyron avec 17 cas, le Gard avec 13 cas et la Haute-Garonne avec 20 cas. Les tranches d'âge les plus touchées sont les 1-4 ans (27%), les 10-14 ans (25%) et les 20 ans ou plus (19%).

Ces 3 départements ont fait l'objet de cas groupés en crèches et établissements scolaires, parmi les gens du voyage et en milieu hospitalier qui ont été investigués par l'ARS.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'âge moyen des cas est de 13,4 ans [1 - 48 ans].

Figure 4: Distribution par classes d'âge des cas rougeole en région Occitanie du 01/01/2017 au 27/02/18, Source : Déclaration obligatoire - SpFrance



Confirmation diagnostique

Parmi les 176 cas déclarés depuis janvier 2017, 98 cas (soit 56% du total) ont été confirmés biologiquement parmi lesquels 58% sont confirmés par IgM sériques et 24% par IgM ou PCR positives dans la salive.

Formes graves

Parmi les cas de rougeole survenus depuis janvier 2017 en Occitanie, 30 cas ont été hospitalisés (soit 17%), les hospitalisations touchant principalement les moins de 1 an (17%) et les plus de 20 ans (40%).

En termes de gravité, **7% des cas avec DO présentaient des complications**, soit 11 cas, parmi lesquels 5 pneumopathies sont survenues, dont une chez un enfant de 4 mois et 3 chez des adultes de plus de 30 ans.

ORIGINE DE LA CONTAMINATION DES CAS DE ROUGEOLE EN OCCITANIE

Lorsque les données étaient disponibles dans la DO, on retrouve la notion d'un contact identifié dans les 7 à 18 jours précédant l'éruption dans 68 % des cas (107 cas). Quand ils sont rapportés, **les principaux lieux de contact étaient le milieu scolaire (46 %), le milieu familial (43 %), le lieu de garde (6 %) et un autre mode pour 5 % des cas.**

STATUT VACCINAL DES CAS DE ROUGEOLE EN OCCITANIE

En Occitanie, chez les 154 cas pour lesquels l'information était disponible et âgé de 1 an et plus (population ciblée par la vaccination), **92 % des cas de rougeole étaient non ou mal vaccinés** (82 % n'avait reçu aucune dose, 12 % avaient reçu une seule dose) et 6 % avaient reçu 2 doses.

COUVERTURE VACCINALE ROR EN OCCITANIE

Le risque de diffusion de la rougeole dans la population générale en Occitanie est aggravé par **une couverture vaccinale 2 doses globalement insuffisante** dans la région et estimée en 2015 à **moins de 80% chez les enfants à l'âge de 2 ans** d'après les données des certificats du 24^{ème} mois (tableau 1).

Tableau 1 : Couverture vaccinale ROR - Certificat de santé du 24^{ème} mois 2015- Source Drees, Remontées des services de PMI – Traitement Santé publique France

Département	CV 1 dose (%)	CV 2 doses (%)
9 Ariège	84,4	63,7
11 Aude	85,3	66,9
12 Aveyron	85,3	66,2
30 Gard	92,1	76,4
31 Haute-Garonne	91,4	78,0
32 Gers	79,1	62,0
34 Hérault	91,2	80,6
46 Lot	79,2	68,7
48 Lozère	90,0	78,8
65 Hautes-Pyrénées	82,8	73,3
66* Pyrénées-Orientales	87,3*	74,5*
81 Tarn	ND	ND
82 Tarn-et-Garonne	89,5	77,0
National	90,5	78,8

ND : données non disponibles, * données des CS2014

Lorsqu'un taux de couverture vaccinale d'un département apparaissait incohérent ou insuffisamment renseigné (plus de 30 % de valeurs manquantes), il a été jugé préférable de ne pas traiter la ou les variables correspondantes. Un taux de couverture vaccinale régional ne peut être calculé s'il manque des données pour un département.

Une autre source de données disponible correspond aux données de santé « Infiscol » pour les départements de l'ex-Midi-Pyrénées. Ce projet est conduit et coordonné par le Service Infirmier du Rectorat et l'Observatoire Régional de la Santé Midi-Pyrénées. L'analyse des données de couverture vaccinale ROR porte sur 10 789 élèves de grande section de maternelle (GSM) et 9 141 élèves de sixième réélusés au cours des bilans infirmiers durant l'année scolaire 2016/2017. Le taux de couverture régionale ROR 2 doses est de 89,0 % pour les GSM (5- 6 ans) et de 90 % en classe de sixième (11- 12 ans).

Source : https://www.orsmip.org/tlc/ExploitationInfiscol_Dec2017.pdf

DEVANT UN CAS DE ROUGEOLE

- Isolement (éviter les contacts 5 jours minimum à partir du début de l'éruption),
- Vérification du statut vaccinal des contacts proches,
- Utilisation d'un masque par le malade en cas de déplacement, afin de limiter la transmission,
- Lavage des mains régulier à l'eau et au savon ou utilisation d'un produit hydro-alcoolique,
- Pour les personnes contacts, vaccination dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas, pour éviter la survenue de la maladie.

CONCLUSION

L'épidémiologie actuelle de la rougeole montre que la France est toujours endémique vis-à-vis de l'infection et l'ascension rapide du nombre des cas sur les premières semaines de 2018 peut faire craindre une nouvelle épidémie d'ampleur importante, comme cela a été observé dans plusieurs autres pays européens en 2017 : la Roumanie (plus de 5500 cas) l'Italie (plus de 5000 cas), la Grèce (près de 1000 cas), l'Allemagne (plus de 900 cas) ou la Belgique (près de 400 cas). De plus, la mise en évidence de plusieurs foyers nosocomiaux doit aussi inciter les soignants à mettre rapidement à jour leur statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole.

La région Occitanie est particulièrement touchée par l'épidémie de rougeole. Les données montrent que le nombre de cas observés chez les moins de 1 an est important, ces cas non ciblés par la vaccination ne peuvent être protégés que si leur entourage est immunisé contre la maladie. Ceci est très préoccupant car les complications (neurologiques ou pulmonaires notamment) sont plus fréquentes et sévères dans ce groupe d'âge, ainsi que chez les jeunes adultes. La situation actuelle d'intensification de la circulation virale et de multiples cas groupés de rougeole en collectivités dans plusieurs départements de la région illustre la réalité du risque épidémique de rougeole en France dans des populations insuffisamment vaccinées.

Ceci est d'autant plus à craindre qu'aucun département n'atteint actuellement les 95% de couverture vaccinale à 2 ans pour les 2 doses de vaccin, taux requis pour permettre l'élimination de la maladie. Il n'est pas exclu non plus que l'absence de cas dans certains départements puisse être liée à une absence de déclaration, en particulier en médecine de ville. Pour mémoire, l'exhaustivité de la déclaration obligatoire (DO) rougeole avait été estimée à 50% lors de l'enquête de séroprévalence menée en 2013 par l'InVS auprès des donneurs de sang.

Le risque de transmission est donc toujours important, ce qui implique de la part des cliniciens, de vérifier systématiquement et de mettre à jour le statut vaccinal vis-à-vis de la rougeole de toute personne âgée d'au moins 12 mois et née après 1980. De plus, dans l'entourage proche d'un patient atteint de rougeole, la mise en œuvre des mesures de prophylaxie post-exposition (vaccination ou immunoglobulines polyvalentes) est essentielle.

RECOMMANDATIONS VACCINALES

Afin de limiter le risque de propagation de l'épidémie : la vaccination est la meilleure protection

L'interruption de la circulation endémique de la rougeole est un des objectifs de l'OMS pour la région Européenne. En France, un plan national d'élimination a été mis en place en 2005 fixant notamment un objectif de couverture vaccinale de 95% à l'âge de 2 ans et une incidence annuelle inférieure à 0,1 cas / 100 000 habitants.

La recommandation actuelle de vaccination contre la rougeole (avec un vaccin trivalent rougeole-oreillons-rubéole) est l'administration de deux doses de vaccin dès l'âge de 12 mois, pour toute personne née depuis 1980.

<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>

SITES UTILES

Situation épidémiologique :

<http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-prevention-vaccinale/Rougeole>

Recommandations vaccinales :

<http://www.vaccination-info-service.fr/>

<https://www.mesvaccins.net/web/vaccines>

<http://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/calendrier-vaccinal>

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/vaccination/calendrier/calendrier-vaccination.asp>

ARS

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/rougeole-la-vaccination-est-la-meilleure-protection-1>

SIGNALEMENT DE TOUT NOUVEAU CAS DE ROUGEOLE

A la plateforme régionale de réception des signaux de l'ARS Occitanie

Par e-mail : ars31-alerte@ars.sante.fr ou par fax : 05 34 30 25 86

à l'aide de la [fiche de déclaration obligatoire](#)

Le point épidémiologique

Spécial rougeole



Directeur de la publication

François Bourdillon
Directeur général
Santé publique France

Rédacteur en chef

Damien Mouly,
responsable de la Cire Occitanie

Comité de rédaction

Damien Mouly
Séverine Bailleul
Leslie Banzet
Olivier Catelinois
Amandine Cochet
Cécile Durand
Anne Guinard
Jérôme Pouey
Stéphanie Rivière
Cyril Rousseau

Diffusion

Cire Occitanie
Tél. 05 34 30 25 85
ars-oc-dsp-cire@ars.sante.fr